Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 34, 9 septembre 2005



Ta radio tonne; écoute-la !

Le radio-thon annuel de Radio Taïga a lieu en fin de semaine.

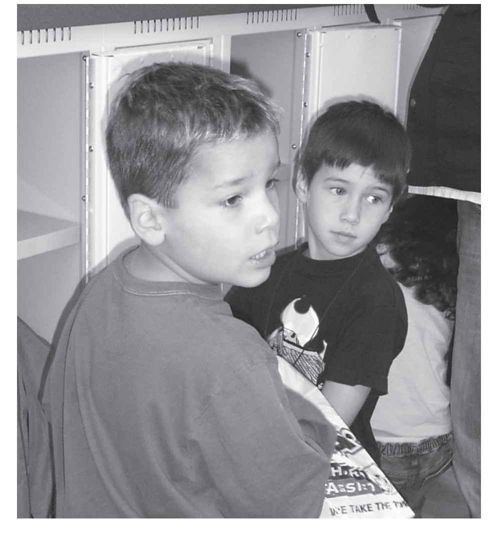
Page 3

Port Radium

Le rapport officiel enfin disponible

Aucun lien n'a pu être établi entre l'exposition au minerai radioactif et les cas de cancer.

Page 5



Rentrée scolaire à l'École Boréale

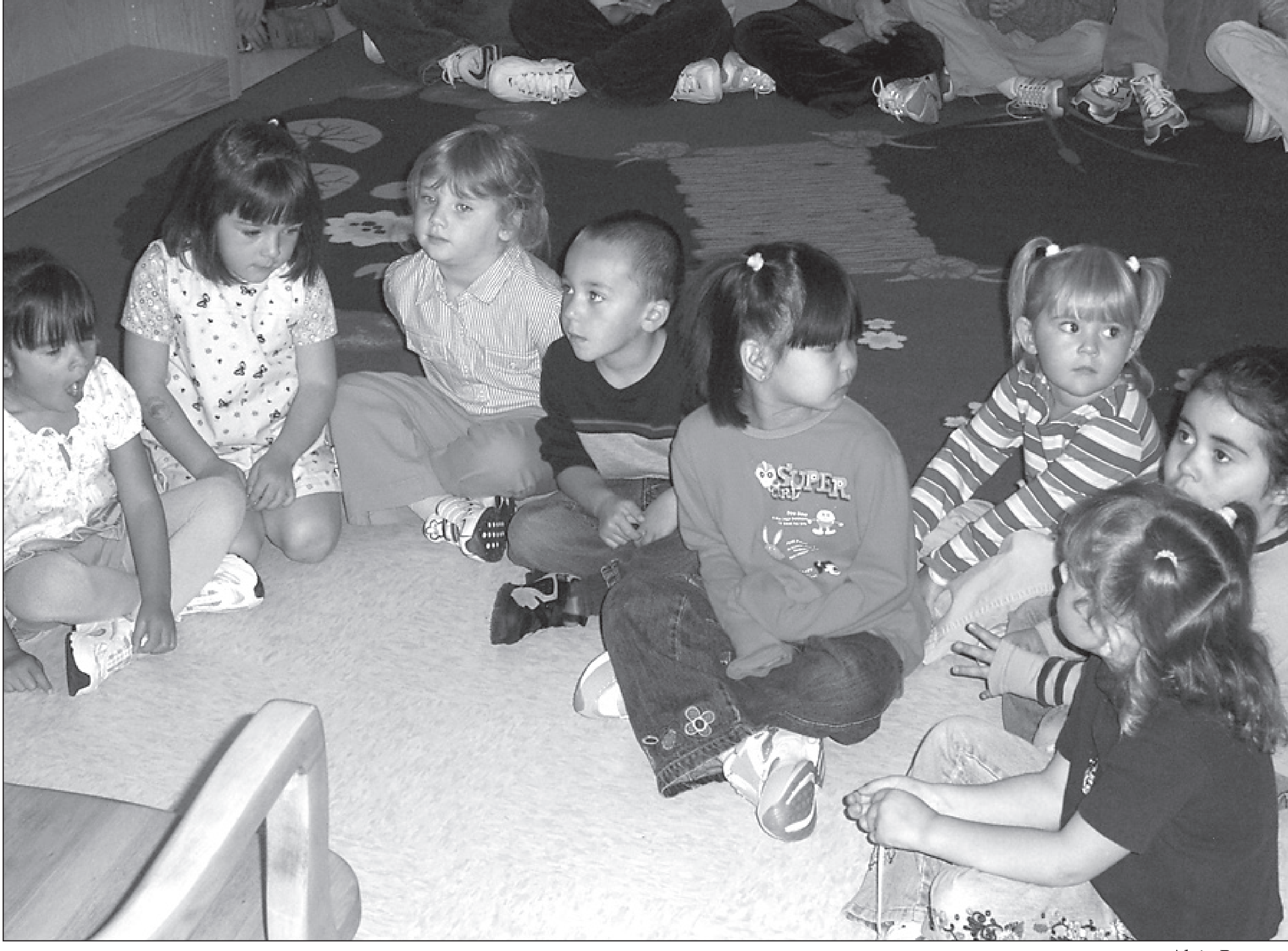
Tout beau, tout neuf!

Le 6 septembre 2005 marquait la rentrée officielle dans le nouveau bâtiment de l'École Boréale de Hay River.

Page 6

Sommaire

Éditorial	Page 4
Mots croisés	Page 8
Offres d'emploi	Page 6



Alain Bessette

Une première participation à une rencontre d'école pour quelques jeunes de la maternelle de l'École Boréale. Tout sur la rentrée en page 6.

Poursuite judiciaire

Daniel Lamoureux à la barre

Le témoignage de l'ex-directeur général de la FFT devrait durer une semaine.

Batiste W. Foisy

Après quatre ans de débats, le procès opposant la Fédération Franco-Ténoise (FFT) aux gouvernements territorial et fédéral s'est ouvert mardi.

Rappelons que la FFT et d'autres demandeurs, parmi lesquels la société éditrice de ce journal, accusent les gouvernements de ne pas respecter la *Loi sur les langues officielle*s (LLO) des TNO. Ils affirment également que les Territoires sont une institution fédérale et que, de ce fait, les normes fédérales de bilinguisme doivent s'y appliquer.

Pour les fins du procès, la salle Copper de l'hôtel Yellowknife Inn a été réservée jusqu'en octobre par la Cour suprême territoriale. C'est là que s'est présenté, mardi, l'ex-directeur général de la FFT, Daniel Lamoureux, le premier d'une longue liste de témoins.

L'avocat Roger Lepage, qui représente la FFT, a affirmé vouloir, via le témoignage de M. Lamoureux, dresser un portrait de l'état des services en français aux TNO durant la période 1993-2003, les années durant lesquelles le témoin dirigeait la FFT. Le tableau que l'ex-directeur général en a brossé était celui d'une longue déception.

À son arrivée en 1993, a-t-il maintes fois insisté, M. Lamoureux fondait beaucoup d'espoir dans une amélioration rapide de l'état des services en français. Avec l'adoption de la LLO en 1984, le dépôt du rapport Bastarache, en 1987, qui recommande un plan d'application méticuleux de la LLO, et le rapport de la commissaire aux langues publié en 1993 qui indiquait des lacunes dans la prestation des services en français aux TNO, il estimait que le gouvernement allait prendre ses responsabilités vis-à-vis des francophones.

De fait, il a affirmé que le climat de travail était bon, à l'époque. Il a dit qu'il rencontrait « fréquemment » la première ministre des TNO, Nelly Courneyea, qui s'occupait aussi des langues officielles, de même que son chef de cabinet, Pierre Alvarez. Il a surtout indiqué rencontrer sur une base régulière les fonctionnaires qui géraient les fonds alloués par le gouvernement fédéral pour offrir des services en français aux TNO. Le nom de Denise Canuel a été évoqué à plusieurs reprises. Le bureau de cette dernière était le seul endroit où Lamoureux était assuré de pouvoir s'exprimer dans sa langue, a-t-il noté.

Daniel Lamoureux et d'autres représentants des communautés linguistiques minoritaires des TNO siégeaient, par ailleurs, sur un comité aviseur de l'Unité des langues officielles. « C'était une époque faste », se souvient-il. Beaucoup de formulaires destinés au public étaient traduits en français. « Les filles du bureau de traduction travaillaient fort », affirme Lamoureux.

Mais l'espoir de l'ex-directeur général s'est peu à peu désagrégé. Les formulaires traduits, a-t-il dit, « restaient dans des boîtes sous les comptoirs » et n'étaient pas présentés au public. En 1997, l'Unité des langues officielles a été abolie. Et, de la responsabilité du premier ministre, les langues officielles sont passée sous la gouverne du ministère de l'Éducation. « Ça a été perçu, par moi, comme un recul quant à l'importance donnée aux langues officielles », a-t-il témoigné.

D'autre part, la FFT doutait, selon

Poursuite
Suite en page 2



Batiste W. Foisy

Dites le avec un *honey bucket*

Qui a dit qu'un lock-out devait être triste ? Pas les employés de CBC North en poste à Yellowknife, en tous cas. Le journaliste David Miller, a eu une idée bien nordique pour dire à la direction de la société d'État ce qu'il pensait d'une lettre envoyée à tous les employés. Selon un carnet Web produit par un journaliste en arrêt de travail, la lettre « veut convaincre que CBC est la partie raisonnable de ce conflit ». Miller a mis sa lettre dans un *honey bucket* et a invité ses collègues à faire de même. Quand la chiotte sera pleine il la renverront à l'expéditeur !

Les AGA

C'est l'automne et c'est, par le fait même, la rondes des assemblées générales annuelles du réseau associatif franco-ténois qui commence. La garderie Plein soleil tiendra la sienne le 12 septembre, à la Rotonde de l'école Allain St-Cyr. L'AFCY fait la sienne le 18 septembre au même endroit et – ça tombe bien – en même temps que l'épluchette de blé d'inde annuelle.

Chef des pompiers

Les TNO ont un nouveau commissaire aux incendies. Dernie Van Tighem a été nommé à cette position, le 2 septembre. Le ministre des Affaires municipales et communautaires a loué les qualités de M. Van Tighem. « La richesse de son expérience bénéficiera sans aucun doute l'ensemble des TNO », a déclaré le ministre. M » Van Tighem travaile depuis près de vingt ans dans le secteur des incendies. Il a été pompier à Calgary, en Alberta, puis commissaire des incendies au Manitoba.

Le fret augmente

En raison de l'augmentation du prix de l'essence, la compagnie aérienne Canadian North augmente ses tarifs de transport de marchandise. Il en coûtera 50 cents de plus par kilo de fret sur toutes les livraisons effectuées par Canadian North. La compagnie qui n'avait pas modifié ses tarifs depuis octobre 2004 a décidé que, désormais, elle réajusterait ses prix une fois par mois afin de s'adapter à la nouvelle donne énergétique. Les clients qui désirent en savoir davantage peuevent contacter la compagnie au 867-669-4016

Vandalisme au Sahtu

L'école Allain St-Cyr n'est pas la seule à subir des actes de vandalisme. À Fort Good Hope, dans le Sahtu, l'école Chief T'Selehye a été cambriolée et vandalisée le 28 août. Plusieurs vitres ont été fracassées, selon la Gendarmerie royale. Des ordinateurs ainsi qu'un grand téléviseur ont également été brisés. Mitchell Shae, 19 ans, a été accusé relativement à cette affaire. Deux autres mineurs dont les noms ne sont pas dévoilés ont également été inculpés. Il s'agissait du douzième acte de vandalisme perpétré contre cette école depuis janvier.

Course Terry Fox

Le 16 septembre, aura lieu la course Terry Fox contre le cancer. Les trois quarts des écoles des TNO y prendront part. Depuis 25 ans, la fondation Terry Fox a amassé 360 millions de dollars pour la recherche sur le cancer.

Poursuite

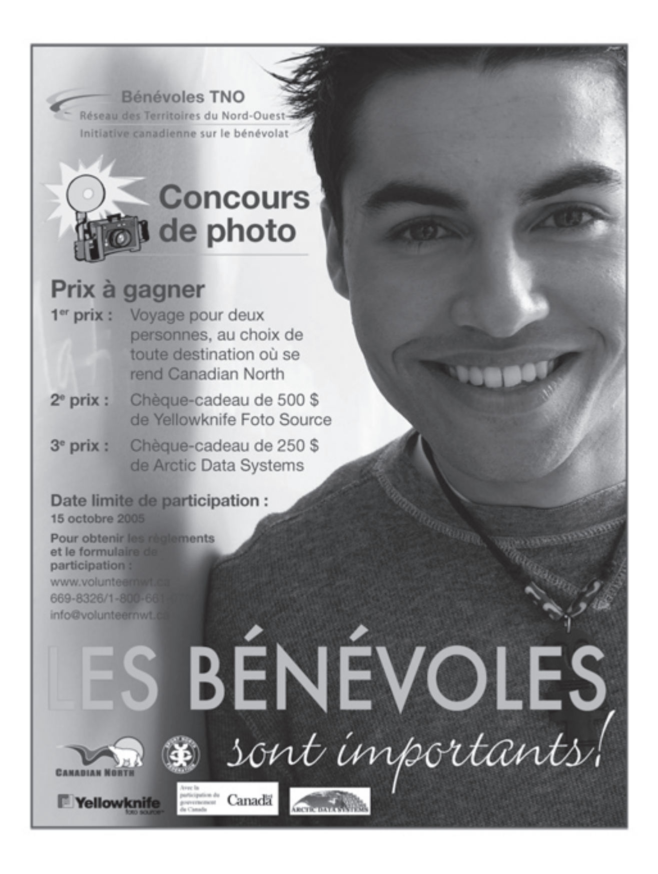
Suite de la page 1

Daniel Lamoureux, de la volonté réelle du gouvernement d'offrir des services en français égaux aux services de la majorité. « On craignait que, comme pour l'éducation, il faudrait aller en Cour [pour obtenir les services] », a-t-il dit.

Cette inquiétude était exacerbée par le fait que malgré que, à son avis et celui de la commissaire aux langues, les services en français n'étaient pas entièrement prodigués, une part non négligeable des fonds fédéraux pour les langues n'était pas dépensée. Selon un rapport commandé par le GTNO qu'a longuement épluché Me Lepage, en 1991-92, plus d'un million de dollars ont été retournés à Ottawa et environ 900 000 dollars l'année suivante. L'ex-directeur général a ajouté que la même chose s'était produite en 1993-94. Par la suite, le gouvernement fédéral a réduit la subvention.

Lamoureux a également indiqué qu'il a vu diminuer substantiellement la part de ces fonds qui revenait directement à la FFT. À son arrivée en poste, la FFT touchait, selon ses dires, « de 300 à 400 000 dollars » via un programme de subvention nommé PDCC (Programme de développement culturel et communautaire). Or, a-t-il affirmé, « de 400 000, ça a été réduit à 145 000, quand on a commencé à revendiquer un peu trop. »

Le témoignage de Daniel Lamoureux devait normalement durer toute la semaine. Aujourd'hui, vendredi, les avocats de la défense, Maîtres Maxime Faille, Roger Tassé et Alain Préfontaine, doivent procéder au contre-interrogatoire.



L'offre (très) active

Batiste W. Foisy

Une des demandes de la FFT dans ce procès est que la *Loi sur les langues officielles* soit modifiée pour lui joindre une réglementation qui intégrerait le principe de « l'offre active ». C'est-à-dire que les services en français soient annoncés clairement afin que les francophones soient davantage portés à les réclamer.

Or, en guise de démonstration de l'efficacité supérieure de cette offre active, Daniel Lamoureux a évoqué l'exemple de la réception à l'Hôpital général de Fort Smith. Dans cet hôpital, il était, raconte Lamoureux, de notoriété publique que le poste de réceptionniste était bilingue et les francophones de Fort Smith ne manquaient pas d'en bénéficier.

Pour appuyer ces dires, des chiffres étonnants ont été présentés. En 1993, selon un rapport commandé par le GTNO, la communauté de Yellowknife (plus ou moins 750 francophones) aurait fait 70 demandes de services en français à l'hôpital Stanton ; pour la même période, la communauté de Fort Smith (plus ou moins 75 francophones) aurait réclamé plus de 1800 fois d'être servie en français à l'hôpital.

C'est donc dire que, cette année-là, au bas mot, cinq demandes de service en français par jour ont été reçue à l'Hôpital général de Fort Smith.

Vous voulez vous lancer dans l'industrie forestière?

Venez assister à l'atelier et à la conférence sur l'industrie forestière aux TNO pour savoir comment démarrer votre entreprise.

Atelier et conférence sur l'industrie forestière aux TNO
Du 3 au 7 octobre 2005 • Fort Providence, TNO



L'atelier portera sur les sujets suivants :
- Produits forestiers et marchés
- Sources de financement
- Marketing
- Établissement d'un budget
- Notions élémentaires sur les scieries
- Tronçonneuse-fendeuse
- Transport de troncs d'arbres
- Études de cas sur les opérations forestières des communautés aux TNO

Après cette conférence, vous saurez comment établir un plan d'affaires pour démarrer une entreprise dans l'industrie forestière.

Date limite d'inscription : le 26 septembre 2005

Pour obtenir plus de renseignements sur l'inscription, l'hébergement et le remboursement des dépenses de voyage, communiquez avec :

Bea Lepine, Division de l'aménagement des forêts, Environnement et Ressources naturelles
Tél. : (867) 874-2009 Fax : (867) 874-6236
Cell. : (867) 875-7177
Courriel : Bea_Lepine@gov.nt.ca

Canada





Northwest Territories

Ta radio tonne; écoute-la !

Le radio-thon annuel de Radio Taïga a lieu en fin de semaine.



Batiste W. Foisy

C'est ce samedi qu'a lieu le radio-thon annuel de CIVR Radio Taïga.

À compter de 9 h 00, les téléphonistes seront prêts à recevoir vos dons et il en sera ainsi jusqu'à 20 h 00. C'est au 873-6555 qu'il faudra appeler.

Tout au long de l'activité les animateurs bénévoles se relayeront derrière le micro. On annonce déjà les voix familières de Benoît Boutin (*Bouge les bouddas*), Jeanne Arseneault (*Terrien d'eau douce*), Gaspard Kabanga (*L'Afrique en musique*), Jean-guy Duchesne (*Une heure au gallon*). D'autres radiophiles comme Geneviève Harvey, Jeff Hipfner et moi-même prendront également le micro. Il est fortement recommandé de les appeler en studio pour les encourager au 766-5172.

Les dons pourront être faits en argent, par chèque ou par carte VISA. La directrice de l'Assocition franco-culturelle de Yellowknife, Carmen Moral-Suarez, note toutefois que seuls les dons en argent ou par chèque faits à la Fondation franco-ténoise seront éligibles à un retour d'impôt, la radio n'étant pas une oeuvre de charité.

Pour recevoir vos dons, les bénévoles sont prêts à se déplacer. Il sera en effet possible d'aller chercher les dons directement chez les auditeurs. On pourra aussi prendre les dons par téléphone. Il sera, enfin, possible – et recommandé ! – de faire son don en se rendant directement aux studios situés au sous-sol de la maison Laurent-Leroux, sur la 48e rue.

Les dons, indique Carmen Moral-Suarez, serviront à financer certains projets comme « Radio-école », un projet du comité de coordination jeunesse qui vise à permettre à des jeunes francophones de Yellowknife de réaliser une émission de radio. Une part de l'argent servira aussi à regarnir la discothèque de votre radio communautaire.

À chaque année, le radio-thon représente une des sources de financement majeures de CIVR. Soyez généreux et syntonisez le 103,5 FM.

La fête avant le boulot

Pour faire prolonger le plaisir, ou plutôt pour l'entamer comme il se doit, comme l'an dernier, le radio-thon sera précédé par douze heures de radio débridée en direct.

De 21 h vendredi à 9 h samedi, la gang élargie de *Une heure au gallon* prendra le contrôle des ondes pour douze heures de fête *radiofun*.

Le concept final est encore à définir (« C'est juste dans huit heures, il reste encore en masse de temps ») mais déjà les idées déjantées fusent : un bulletin de nouvelles insolites à l'heure, des pieds de CD à faire tirer, de la musique *live*, des amis en visite au studio, etc.

Ça se passe la nuit, à l'heure où tout est permis. Ne manquez pas ça.



Batiste W. Foisy

Gaspard Kabanga sera l'un des animateurs lors du Radio-thon

APPEL DE DEMANDES DU CRTC

CRTC Canada

Le CRTC annonce qu'il a reçu une demande de licence de radiodiffusion en vue d'exploiter une station de radio commerciale à Fort McMurray et invite par la présente la soumission de demandes d'autres parties intéressées à obtenir une licence (ou licences) afin d'exploiter une station de radio desservant cette région. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Vos demandes doivent être déposées par voie électronique en utilisant Epass. Vos demandes doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **20 septembre 2005**. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : Avis public CRTC 2005-70

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Dimanche, 18 septembre 2005 de 13H00 à 16H00

Pour les enfants, l'AFCY assure un service de garde gratuit pendant la durée de l'AGA

Le renouvellement du statut de membre peut se faire sur place ou avant l'AGA, au bureau de l'AFCY, par chèque, argent comptant ou VISA

À partir de 16H30

Lâchez votre fou !

Échangez entre vous et avec nos invités tout en grignotant votre épi

Bienvenue à toutes et tous, membres et non membres.

Joignez-vous à l'épluchette annuelle de l'AFCY

Les deux événements se tiennent à la rotonde de l'école Allain St-Cyr, 48 rue Taylor
Pour tout renseignement, faites le 873-3292

La mise à jour du site Web de L'Aquilon avance.

Merci de votre patience!

Commission indépendante pour examiner la rémunération et les avantages sociaux des députés

Nous voulons savoir ce que vous en pensez!

La Commission indépendante pour examiner la rémunération et les avantages sociaux des députés tient une audience publique le mercredi 21 septembre 2005, de 19 h à 21 h, dans la salle 205 du Northern United Place.

Quand vous comparaissez devant la Commission, on vous encourage à préparer un document résumant vos commentaires.

Les personnes qui ont quelque chose à dire à la Commission, mais qui ne désirent pas comparaître devant cette dernière, peuvent faire parvenir à la Commission un document exposant leur position.

La date limite pour faire parvenir les exposés de position est le 28 octobre 2005.

Pour plus d'information sur ce que reçoivent présentement les députés comme rémunération et avantages sociaux ou pour connaître le travail de la Commission, veuillez consulter notre site Web au **www.nwtmlapay.ca**.

Veuillez faire parvenir les exposés de position à l'adresse suivante :

Commission indépendante pour examiner la rémunération et les avantages sociaux des députés
4915, 48e Rue, Panda II Mall,
Pièce 17 Yellowknife NT
X1A 3S4

Pour contacter la Commission :
1 866 669-2260 (sans frais)
Courriel : nwtmlapay@ssmicro.com

Aménagement des forêts



Ou ne pas COUPER?

Ce qu'il faut faire

Vous avez besoin de renouveler votre provision de bois de chauffage, ou vous pensez à un commerce et vous n'êtes pas sûr de ce qu'il faut faire pour récolter le bois dans les Territoires du Nord-Ouest? Passez nous voir, ou appelez le bureau du Ministère de votre région et demandez à parler avec un de nos agents.



Territoires du Nord-Ouest Environnement et Ressources naturelles

Éditorial

Retour à l'expéditeur



Alain Bessette

7,8 millions de dollars, c'est beaucoup pour un rapport qui vient finalement nous dire que c'est pas bien grave ce qui s'est produit pendant près de 40 ans à la mine de Port Radium. Qui nous informe que, oui, il y a des sites contaminés, mais que, non, ça n'a pas causé de torts à la population locale.

Il faut dire que le gouvernement avait pas tellement le choix en la matière. Avec la sensibilisation accrue de la population face aux effets nocifs de la radioactivité et en tenant compte des années d'opération de cette mine (de 1940 à 1980), il était certain que le maniement de ces matières n'était pas à la hauteur des normes contemporaines. Il fallait dresser un topo plus exact de la situation et évaluer les correctifs à apporter.

Malgré tout, ce 7,8 millions auraient pu être bien utile pour commencer le nettoyage des sites contaminés, notamment les sites prioritaires situés près des communautés de Déline et Tulita. Heureusement, il y a déjà des promesses ministérielles à ce sujet.

Autre fait à noter, c'est que la production du rapport a pris 5 ans. Pendant ces cinq dernières années, des déchets radioactifs étaient entreposés près de collectivités humaines. Loin de moi l'intention de lancer une polémique ethnique, mais j'ai quand même l'impression que le sort de ces déchets n'aurait pas été aussi négligé s'ils se trouvaient à proximité de collectivités de l'Ontario.

C'est la même impression que j'ai d'ailleurs sur l'idée du gouvernement fédéral de geler nos tonnes d'arsenic enfouies à Yellowknife. Je ne sais pas combien de communautés de l'Ontario accepteraient l'idée de recevoir quelques centaines de milliers de congélateurs remplis d'arsenic avec, en prime, quelques dizaines de congélateurs contenant des déchets radioactifs.

Tiens, le jour où je décide de me lancer dans le terrorisme environnemental, j'ai comme une idée que des collectivités cossues de l'Ontario (là où le fric des profits de ces sociétés minières a probablement abouti) vont recevoir un beau cadeau des gens du Nord. Avec un enregistrement du classique d'Elvis, *Return to sender*.





Batiste W. Foisy

La consultante en affaires touristiques Marie-Andre Delisle et Sylvie Francoeur, du CDÉTNO, s'envolent pour un tour des communautés des territoires. L'objectif : sonder le potentiel touristique des TNO.

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	30 $ ☐	50 $ ☐
Institutions :	40 $ ☐	70 $ ☐
		TPS incluse

Nom : ____________________

Adresse : ____________________

____

____

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon : C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 444-2242, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy
Collaboratrice : Geneviève Harvey
Journaliste stagiaire : Chiara Battaglia

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



repco-média
Agence de représentation média
1-800 411-7486

Port Radium

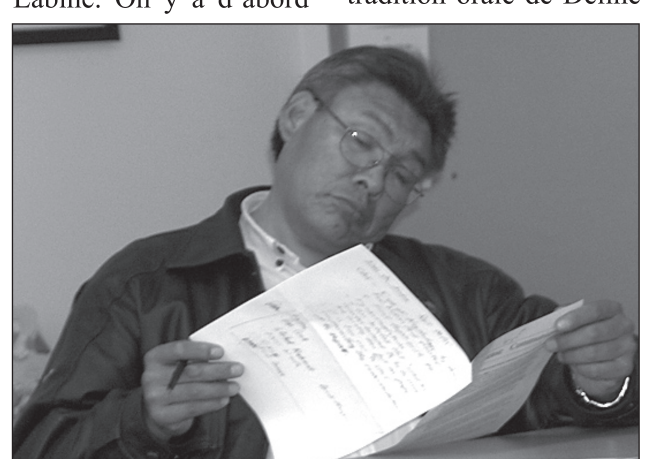
Le rapport officiel enfin disponible

Aucun lien n'a pu être établi entre l'exposition au minerai radioactif et les cas de cancer.

Batiste W. Foisy

La Table Canada-Déline sur l'Uranium a déposé, mardi, le rapport final sur les questions de santé et d'environnement liées à la mine de Port Radium.

Rappelons que Port Radium, située sur la rive est du Grand lac de l'Ours, est une mine découverte dans les années 1930 par le prospecteur Gilbert Labine. On y a d'abord extrait du radium comme son nom l'indique, puis de l'uranium, dans les années 1940 – le même uranium qui a servi à construire les bombes larguées sur Hiroshima et Nagasaki. L'histoire veut que des Dénés employés pour le transport du minerai soient décédés de cancer. De 1964 à 1982 la mine a été recyclée en mine d'argent, après quoi elle a été définitivement fermée. Il s'agit, en outre, d'un site contaminé désigné « prioritaire » par Environnement Canada.


Le chef de Déline, Walter Bayha

Selon le rapport déposé cette semaine, aucun Déné de Déline n'était à l'emploi de la mine de Port Radium. On note cependant que des Dénés, 35 en tout, travaillaient au transport du minerai pour le compte de la Northern Transportation Company, une compagnie de la couronne à cette époque. On indique également qu'aucun vêtement de protection n'était fourni aux travailleurs qu'ils soient Blancs ou Dénés. « Les normes n'étaient pas les mêmes, à l'époque », commente David Kennedy, analyste principal de la Terre et des Eaux au ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) et co-auteur du rapport.

Quant aux conséquences sur la santé liées à la vieille mine, aucun lien entre les décès par cancer des transporteurs de minerai connus n'a pu être établi. Selon des modèles épidémiologiques présentés dans le rapport, il aurait été raisonnable de penser que, sur les 35 travailleurs, une dizaine aient contracté un cancer. On ajoute que compte tenu du niveau d'exposition à la radioactivité auquel ils faisaient, face de un à deux cas de cancers supplémentaires seraient probables. La tradition orale de Déline veut, quant à elle, que quinze transporteurs de minerai soient décédés de cancer.

Selon les modèles proposés, il appert que les « doses » de radiation auxquels ont pu faire face les Dénés de Déline sont, dans tous les cas étudiés, inférieures au seuil de tolérance humainement acceptable.

Moral

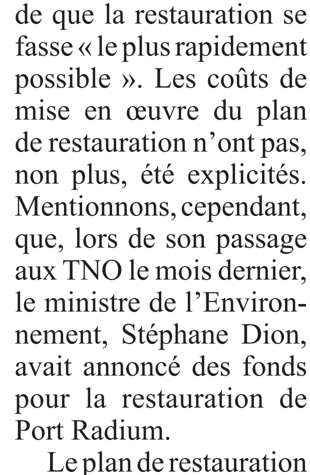
La conséquence la plus importante qu'a eu Port Radium sur la santé de la population de Déline est psychologique semble indiquer le rapport. Ce serait en effet le moral de la communauté qui aurait le plus pâti.

Jennifer Blomqvist, co-auteure du rapport ayant travaillé durant trois ans avec la communauté de Déline, suggère qu'une « reconnaissance publique des torts causés par Port Radium » serait une bonne façon de contribuer à la guérison des personnes affectées.

Et l'environnement…

Entre autres choses, le rapport propose un plan détaillé de « restauration » du site contaminé par l'activité minière.

Le plan prévoit notamment que tous les sites où la radiation dépasse la norme de 250 microsieverts à l'heure (µR/h) soit ramenés sous la barre des 100 µR/h. Le site le plus grandement contaminé par les radiations serait la zone dite de la jetée du cap Silver située sur la rive de la baie Labine. À port Radium, on compte au moins cinq autres sites dépassant la norme acceptable de radiation.



Le rapport recommande que la restauration se fasse « le plus rapidement possible ». Les coûts de mise en œuvre du plan de restauration n'ont pas, non plus, été explicités. Mentionnons, cependant, que, lors de son passage aux TNO le mois dernier, le ministre de l'Environnement, Stéphane Dion, avait annoncé des fonds pour la restauration de Port Radium.

Le plan de restauration ne propose rien pour les autres sites contaminés situés le long de la rivière Great Bear, ni pour le dépôt « temporaire » de déchets radioactifs construit à Tulita il y a plus de dix ans. Ces sites-là, a-t-on expliqué, relèvent d'autres agences fédérales.

« Il reste encore plusieurs préoccupations sur lesquelles nous devront nous pencher », a commenté le négociateur de la Première nation de Déline, Danny Gaudet.

La réalisation de ce rapport a été rendue possible grâce à une collaboration étroite avec la communauté de Déline.

Le chef de Déline, Walter Bayha, a accueilli le rapport avec enthousiasme. « Ce qui préoccupait nos ancêtres a finalement été mis sur papier », a déclaré celui qui est en poste depuis quatre mois.

Il aura fallu cinq ans et 7 800 000 dollars pour produire ce rapport.



Avis de l'Assemblée publique annuelle des membres

En conformité avec l'article 39, alinéas 1 et 2, de la Loi créant la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (46-47 Elizabeth, Chapitre 21), avis est par les présentes donné que les membres de la Fondation se réuniront en assemblée publique annuelle à :

L'hôtel Fairmont Château Laurier
Canadian Room
1, rue Rideau
Ottawa, Ontario

Le jeudi 15 septembre 2005, à 14 heures

L'Assemblée considérera le Rapport annuel 2004 de la Fondation et toute autre question concernant ses activités, tel que prévu à l'article 39, alinéa 1, de sa Loi.

Toute personne peut assister à l'assemblée publique annuelle des membres.



Des familles solides et en santé sont à la base même du développement d'enfants en bonne santé.

Des familles solides et en santé constituent la pierre angulaire de communautés vivantes et autonomes.

Des communautés solides et en santé offrent du soutien aux familles touchées par le syndrome d'alcoolisme fœtal.

Joignez-vous à moi pour reconnaître les efforts des personnes, des familles et des communautés qui participent à la sensibilisation, à la prévention et à l'intervention relatives au syndrome d'alcoolisme fœtal.



J. Michael Miltenberger
Ministre de la Santé et des Services sociaux



La publication de cette annonce a été rendue possible en partie grâce à l'aide financière versée dans le cadre de l'*Accord de coopération Canada-T. N.-O. relatif au français et aux langues autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest.*



Rien de mieux qu'une bonne accolade de la directrice. Mme Connie Bélanger ainsi que James Larocque et Bryce Maher font leur entrée.

Rentrée scolaire à l'École Boréale

Tout nouveau, tout beau!

Le 6 septembre 2005 marquait la rentrée officielle dans le nouveau bâtiment de l'École Boréale de Hay River.

Alain Bessette

L'atmosphère était décidemment à l'émerveillement mardi dernier lors de la rentrée scolaire 2005 à l'école francophone de Hay River. Alors que des travaux se poursuivent à l'extérieur de l'école, parents et élèves montraient de grands regards ébahis en faisant leur entrée dans le grand hall central de l'école.

« C'était tellement beau de voir la réaction des parents et des élèves », a souligné Lorraine Taillefer, directrice de l'école. « Ils ont pu voir toute la progression qu'on a vue depuis le début de l'école ».

Albert Gallardo, parent d'un élève, apprécie le grand espace central : « C'est très ouvert, très clair. Les enfants ont maintenant assez d'espace pour bouger. C'est très bien.»

Nous avons interrogé les deux aînées des élèves, Ilona Gyapay et Isabelle Larocque, toutes deux en 8e année et qui ont fréquenté l'école depuis ses tout débuts, alors qu'il ne s'agissait que d'une classe dans une des écoles environnantes.

« C'est plus grand et ça fait plus professionnel, a indiqué Ilona. Ça ressemble enfin à une école ».

Pour Isabelle, les noms inscrits sur les portes des classes sont une nouveauté, tout comme les casiers où les élèves peuvent maintenant ranger leurs effets personnels. «J'aime les couleurs, c'est plus naturel que sur les plans qu'on avait vu », a expliqué Isabelle.

Avec ses cinq salles de classe, le local du personnel, les bureaux administratifs et, surtout, le grand hall central, l'école est maintenant bien équipée pour recevoir les 75 enfants inscrits, dont 60 de la maternelle à la 8e année. Notons en passant que la 8e année est offerte pour la première fois et accueille trois élèves, Chantay, Ilona et Isabelle. La quinzaine d'enfants de 3 et 4 ans, inscrits en francisation, constitue une légère hausse par rapport à l'an dernier. Au total, deux enfants ont quitté l'école en raison de déménagement des parents.



Des membres du personnel accueillaient parents et élèves pendant qu'un ouvrier s'affaire à l'extérieur.

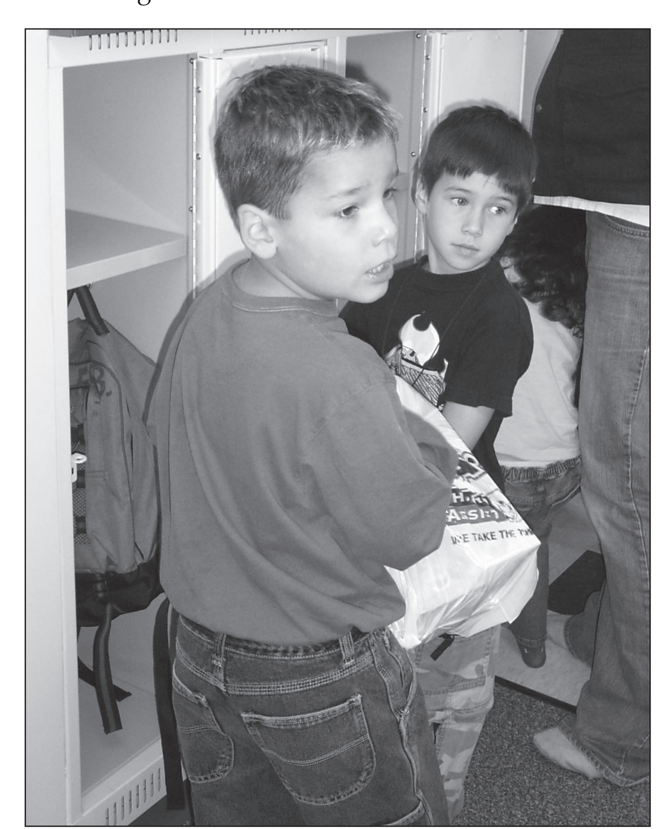
Photos : Alain Bessette



Les élèves écoutent les consignes concernant la nouvelle école.



La directrice, Lorraine Taillefer, s'adresse aux parents et aux élèves.



Au grand plaisir de Myles Boyer et Cordell Gagnier, de nouveaux casiers.

Radio-Canada

Les francophones pris en otage!

Saïda Ouchaou

Déjà une quatrième semaine de lock-out qui s'engage à la Société Radio-Canada (SRC)/CBC et pendant ce temps-là, les francophones hors Québec souffrent de ne pas pouvoir accéder à de l'information locale en français.

Que ce soit la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, l'Association canadienne-française de l'Alberta ou encore la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, tous sont unanimes pour dénoncer une situation qui porte atteinte aux francophones en situation minoritaire en les privant de services en français que la société d'État doit leur délivrer en vertu de la *Loi sur les langues officielles*.

S'il est demandé par certains l'intervention du premier ministre pour faire cesser le lock-out, la Guilde canadienne des médias (GCM) va même au-delà. « La déception est grande pour nous de constater que Mme Frulla, ministre du Patrimoine canadien et ancienne employée de Radio-Canada elle-même victime d'un conflit de neuf semaines, ne se soit pas exprimée sur le litige», confie Keith Maskell de la GCM.

Bien que les négociations aient repris le 31 août entre les deux parties, la question du nombre d'employés permanents et non permanents n'est pas encore réglée. C'est en effet sur ce point que les discussions achoppent entre le syndicat et la direction. D'un côté, des employés qui voient dans l'objectif de la SRC d'augmenter le nombre de contractuels, une érosion du statut de permanent. De l'autre, une société d'État qui revendique une nécessaire flexibilité face à un environnement médiatique en évolution.

« L'auditoire a des habitudes qui changent rapidement », explique Jason MacDonald, porte-parole de Radio-Canada, « un programme aujourd'hui peut durer entre 6 mois et 3 ans alors qu'autrefois, il était maintenu sur des années ». « Ce que recherche la SRC, c'est de faire face aux changements rapidement en ayant la capacité d'embaucher des spécialistes à une tâche, comme par exemple en matière de santé d'avoir les expertises demandées. Il n'y a pas de raison de garder un tel contractuel, une fois le programme terminé » ajoute-t-il.

La sénatrice, Mme Maria Chaput, elle-même franco-manitobaine, partage une partie de cette opinion. « La situation des francophones en situation minoritaire est grave car ce conflit prive un grand nombre d'entre eux de tout accès à des médias en français. Il en va également de leur visibilité » explique-t-elle. Cependant sur la question des emplois permanents, elle comprend la difficulté grandissante de la société d'état. « En 2005, il est important d'avoir des postes permanents. C'est ce qui assure la crédibilité et la continuité de l'entreprise. Mais il y a de la place pour des contractuels. » ajoute-t-elle. « Cela sert l'entreprise à aller plus loin pour des projets plus ciblés ». Elle cite l'exemple d'une émission sur le Sida pour laquelle un spécialiste peut être embauché à titre contractuel le temps de l'émission. Elle rappelle d'ailleurs que le financement de la société d'État a diminué.

« Si un permanent a les compétences recherchées pour un poste de contractuel, il devrait également pouvoir postuler avec une mise à disposition et retrouver son poste à la fin du contrat » tient à souligner Mme Chaput. Mais dans les négociations en cours, selon elle, il est déplorable qu'un lock-out soit utilisé. Elle partage la position selon laquelle le gouvernement n'a pas d'intervention à faire dans ce litige.

Dans ce sens, Mme Dyane Adam, Commissaire aux langues officielles, n'a pas de position officielle sur le sujet. Elle déplore par contre les conséquences sur les communautés francophones. « Ils sont privés du seul réseau complet en français» souligne-t-elle. « Cela démontre leur fragilité et nécessite la vigilance du gouvernement» ajoute-t-elle.

Ce litige laisse percevoir la question des coûts reliés à une augmentation du nombre de postes permanents. Un employé contractuel de l'Ouest, désireux de garder l'anonymat, résume la situation. « C'est un peu un conflit d'époque. Aujourd'hui, on s'attend de plus en plus qu'un journaliste soit à même de faire la prise d'images et le pré-montage, tâches autrefois réalisées séparément par plus d'un employé » explique-t-il.

JOURNALISTE

Description du poste
Entre autres,
- Participer à la mise en page
- Rédiger des articles
- Prendre des photos

Exigences
- Avoir un intérêt pour le journalisme écrit;
- Avoir une maîtrise du français, écrit et parlé, ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais;
- Détenir un permis de conduire valable et avoir accès à un véhicule en tout temps;
- Pouvoir travailler sous pression et à des heures irrégulières, y compris les soirs et fin de semaine;
- Respecter les heures de tombée et les directives;
- Connaître les logiciels de mise page, un atout;
- Être en mesure de travailler en équipe.

Salaire : à négocier en fonction des compétences et de l'expérience
Entrée en fonction : le plus tôt possible
Lieu de travail : centre-sud de l'Ontario

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae dès maintenant par télécopieur au (905) 790-9127 ou par courriel à l'adresse denis@lemetropolitain.com.

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Chef - Programmes des immobilisation, travaux et urbanisme
Ministère des Affaires municipales et communautaires **Inuvik, TNO**
Le traitement initial est de 37,71 $ l'heure (soit environ 73 534,50 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 552 $.

Nº du concours : 2005-21-3000
Date limite : le 16 septembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ressources humaines, Secrétariat du Conseil de gestion financière, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2480, Inuvik NT X0E 0T0. Téléphone : (867) 678-6600 ou 1 877 445-4482 (sans frais); fax : (867) 678-6620; courriel : jobsinuvik@gov.nt.ca. Les CV envoyés pour ce poste seront considérés en cas de postes vacants.

Conseiller financier principal
Ministère des Affaires municipales et communautaires
Division des opérations communautaires **Yellowknife, TNO**
(Deux postes à temps plein, à durée indéterminée)
Le traitement initial est de 34,71 $ l'heure , auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.

Nº du concours : 2005-21-3011
Date limite : le 16 septembre 2005

Conseiller en planification des immobilisations
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 34,71 $ l'heure (soit environ 67 685 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 2005-71-2972
Date limite : le 16 septembre 2005

Conseiller en matière de politique législative
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 40,91 $ l'heure (soit environ 79 775 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 2005-71-2973
Date limite : le 16 septembre 2005

Agent technique principal - Carburant en vrac
Ministère des Travaux publics et Services
Division des produits pétroliers **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 40,91 $ l'heure (soit environ 79 775 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. Il s'agit d'un poste non traditionnel.

Nº du concours : 2005-32-3015
Date limite : le 16 septembre 2005

Secrétaire juridique
Ministère de la Justice
Commission des services juridiques,
Clinique du droit de la famillec **Yellowknife, TNO**
Le traitement est présentement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 2005-82-3017
Date limite : le 14 septembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services à la clientèle, Ressources humaines, Secrétariat du Conseil de gestion financière, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 3e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 920-3300; fax : (867) 873-0172; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Directeur d'aéroport
Ministère des Transports **Fort Simpson, TNO**
(Poste à durée indéterminée ou demande d'affectation de deux ans)
Le traitement varie entre 36,18 $ et 41,04 $ l'heure (soit entre 70 551 $ et 80 028 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 150 $. Le candidat retenu aura un permis de conduire de classe 5. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Nº du concours : 2005-31-3005
Date limite : le 23 septembre 2005

Superviseur des services d'entretien/ Technicien-spécialiste de projets
Ministère des Transports
(Trois postes à durée déterminée, du 1er novembre 2005 au 31 mars 2006 à Norman Wells, Tulita et Fort Good Hope)
Le traitement initial est de 33,30 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 9 770 $ à Norman Wells, de 10 581 $ àTulita ou de 9 961 à Fort Good Hope. Le candidat retenu aura un permis de conduire de classe 5.

Nº du concours : 2005-32-Occasionnel
Date limite : le 23 septembre 2005

Mécanicien de machines fixes
Ministère des Travaux publics et des Services **Fort Simpson, TNO**
Le traitement varie entre 26,55 $ et 30,11 $ l'heure (soit entre 55 224 $ et 62 628,80 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 150 $. Le candidat retenu aura un permis de conduire de classe 5. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Nº du concours : 2005-32-2982
Date limite : le 16 septembre 2005
Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Centre des ressources humaines de Hay River, Secrétariat du Conseil de gestion financière, 31 Capital Drive, Suite 204, Hay River NT X0E 1G2. Téléphone : (867) 874-4522; fax : (867) 874-2809; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

- *www.gov.nt.ca*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*

Territoires du Nord-Ouest

Places assises au carrefour McAvoy

Batiste W. Foisy

Il y a du neuf au carrefour culturel McAvoy, dans la vieille ville de Yellowknife.

Jeudi, le 1er septembre, la phase II de ce grand projet d'art public a été dévoilée. À la paroi rocheuse sculptée par le québécois Armand Vaillancourt, à la sculpture boréale et au tipi de métal s'ajoutent désormais une sculpture de l'artiste déné John Sabourin et deux bancs sortis de l'imagination de la franco-ténoise Diane Boudreau.

« J'ai voulu représenter la mère la Terre et l'aigle qui scrute le territoire de son œil perçant », explique John Sabourin en montrant les détails de sa sculpture. Sur l'autre face de l'œuvre on retrouve un bas-relief qui représente des mains qui tiennent une peau d'animal. « C'est une représentation du lien qui unit les francophones aux Dénés, dit-il. Ça représente le commerce qui a fait se rencontrer nos deux peuples. »

L'artiste affirme avoir eu un peu de mal à travailler le granit, une matière qui lui était étrangère. À voir le résultat, ça ne paraît pas.

Pour ses deux bancs, Diane Boudreau s'est inspirée des cartes topographiques. C'est pourquoi les nouvelles places assises du carrefour culturel sont serties de lignes courbes rouges, jaunes et orangées. Ceux qui la connaissent reconnaîtront immédiatement sa touche éclatée, un peu taquine sur les bords.

Et d'ailleurs, les bras des bancs sont des pattes d'ours. Étonnement, Diane reconte que c'est le souvenir de sa grand-mère qui l'a inspiré. « Il y avait une chaise berçante chez ma grand-mère. La chaise avait des bras avec des espaces pour les doigt à leurs bouts. J'ai voulu faire quelque chose de semblable, mais en lui donnant ma touche personelle. »

L'idée de faire des bancs lui ait venue d'abord pour le côté pratique de la chose. « pour qu'une place soit publique ça prend un endroit pour s'y arrêter, pour s'y asseoir », dit-elle. À apprécier avec son cul, donc.

Ces deux ajouts au projet artistique collectif étaient la phase II et tout porte à croire qu'il y en aura d'autres, des phases. Déjà on discute d'un escalier et d'un projet de cercle sacré qui réunirait des œuvres d'artistes de tous les pays circumpolaires. « Et il reste encore neuf roches à sculpter », constate Diane Boudreau en pointant la série de roches qui ceinturent la place et dont la sculpture de John Sabourin fait partie.

Le carrefour culturel McAvoy est un projet de la Fédération Franco-Ténoise.

Photos : Batiste W. Foisy

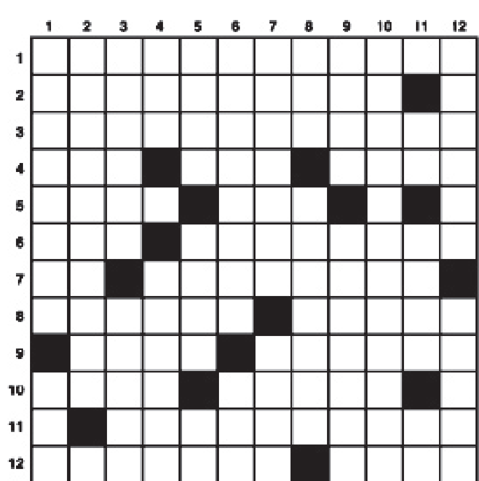




MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 870



HORIZONTALEMENT

1- Qui ne savent ni lire ni écrire.
2- Voyage fait par dévotion à un lieu consacré.
3- Essentielles.
4- Grain de chapelet. – Employa. – Don fait par testament.
5- Coupe à ras. – Pronom indéfini.
6- Risqua. – Incitées à venir, tirées à soi.
7- Négation. – Ensemble du matériel nécessaire à la navigation.
8- Rideaux disposés devant une ouverture, qui s'enroulent ou se replient. – Rangeas.
9- Produisis, mis en circulation. – Bande.
10- Te permets. – Espace découvert au milieu d'un cloître.
11- Nid de termites.
12- Bâtons noueux servant à assommer. – Empereur de Russie.

VERTICALEMENT

1- Attirons. – Orchestre symphonique de Montréal.
2- Énervements, surexcitations.
3- Transféra la propriété d'une chose. – Ne fait pas quelque chose volontairement ou non.
4- Une partie du vaisseau spatial. – Étourdis.
5- Plus ou moins. – Unités de mesure agraire. – Ruisselet.
6- Échevelés. – Petite et moyenne entreprise.
7- En musique, mouvement modéré. – Sons intenses causés par la douleur.
8- D'un brun roux. – Niais.
9- Pareil, identique. – Faisait communiquer.
10- Qui ont une apparence plus belle à la télévision qu'au naturel.
11- Une lettre les sépare. – Instrument qui serre. – Sur le tambour.
12- Passés par le sas. – Ensemencer.

RÉPONSE DU NO 869



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	M	A	N	■	C	A	D	E	A	U
2	U	N	I	L	A	T	E	R	A	L	E	S
3	L	A	N	A	■	A	R	C	H	E	R	E
4	T	U	A	I	É	N	T	■	L	I	E	R
5	I	X	■	S	I	N	A	P	I	S	É	■
6	L	■	A	E	■	A	I	R	A	■	S	I
7	A	R	C	■	I	G	N	E	■	P	■	N
8	T	E	T	I	N	E	S	■	C	R	I	C
9	É	T	I	R	E	S	■	F	L	O	R	É
10	R	I	V	E	R	■	T	R	O	N	A	S
11	A	V	E	N	T	U	R	E	R	A	I	T
12	L	E	S	E	É	S	■	T	A	S	S	E

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Public Works and Government Services Canada

ÉTUDE SUR LES BIENS IMMOBILIERS

INVITATION À SOUMISSIONNER PAR SUITE D'UNE DEMANDE DE PROPOSITIONS

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) souhaite obtenir des conseils et des recommandations portant particulièrement sur des moyens viables à long terme, grâce auxquels il pourra gérer son portefeuille immobilier en vue d'offrir, aux ministères et aux organismes du gouvernement du Canada, les locaux nécessaires à la prestation des services de ceux-ci à la population canadienne.

Les soumissionnaires intéressés ont jusqu'au 24 octobre 2005 pour soumettre leur offre en réponse à la demande de propositions, laquelle peut être obtenue sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement, à l'adresse suivante : **www.merx.com**.

TPSGC tient à remercier ceux et celles qui ont émis des commentaires sur l'ébauche des documents, durant l'étape de la consultation.

Numéro de référence : EP310-050026/C

Canada